



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SPUQ 2014-2015

Le 9 février 2015

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

BLÂME AU RECTEUR ROBERT PROULX

- ATTENDU que le « Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 – Hypothèses de travail », présenté aux représentants des syndicats et des associations des employées de l'UQAM le 12 janvier 2015, offre, sur la base d'une présentation biaisée de la situation financière de l'UQAM, une dégradation générale des conditions de travail et d'étude de la communauté uqamienne;
- ATTENDU que le projet patronal déposé le 12 novembre 2014, reflétant la vision du recteur, équivaut au démantèlement de la convention collective des professeures, professeurs en proposant des reculs considérables dans tous les volets de leur investissement au sein de l'Université et de sa gestion;
- ATTENDU que le projet de « Plan de développement stratégique de l'UQAM 2015-2020 », soumis à la communauté universitaire pour consultation par le recteur le 5 novembre 2014, convie le corps professoral, à travailler davantage dans des conditions détériorées et à exercer moins d'influence sur la vie de l'institution;
- ATTENDU les sorties médiatiques multipliées par le recteur depuis le mois de septembre 2014, présentant des documents de discussion et des hypothèses de travail comme des faits acquis et des mesures immédiatement applicables;
- ATTENDU l'adoption à l'unanimité le 13 janvier 2015, malgré l'abstention nominale du recteur, de la résolution 2015-CE-12629 - Respect des décisions de la Commission des études, qui, devant « certains décalages observés entre les décisions prises par la Commission des études et leur actualisation », « RAPPELLE à la Direction de l'Université qu'elle se doit de respecter les décisions prises par la Commission des études »;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- BLÂME le recteur Robert Proulx pour sa direction de l'UQAM.
- AFFIRME avoir perdu toute confiance à l'égard du recteur Robert Proulx.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
(1 voix contre)